

May veut décaler les effets du Brexit jusqu'en 2023

La première ministre britannique cherche à éviter à tout prix le retour d'une frontière entre les deux Irlandes

LONDRES - correspondant

Fudge désigne en anglais le caramel mou. Mais au sens figuré, le mot renvoie à un faux-fuyant, une échappatoire. Theresa May vient discrètement de recouvrir le Brexit d'une nouvelle couche de fudge : elle envisage désormais le report à 2023, autrement dit aux calendes grecques, d'un divorce avec l'UE qui menace rien moins que son gouvernement d'éclatement, l'économie britannique de récession, et l'Irlande de retour à la violence ou de réunification. Après avoir négocié avec Bruxelles une « période de transition » qui va maintenir de fait le pays dans le marché unique jusqu'au 31 décembre 2020, la première ministre britannique a fait accepter à la débrobée par son gouvernement un nouveau recul de trois ans.

Pas le moindre communiqué ni commentaire officiel : Theresa May semble avoir profité de l'euphorie qui a entouré le mariage du prince Harry avec Meghan Markle, le 19 mai, pour faire avaler à ses ministres ce nouveau glissement. La cheffe du gouvernement paraît désormais guidée par un impératif absolu : éviter que le Brexit provoque le décrochage de l'Irlande du Nord, autrement dit le démembrement du royaume.

Près de deux ans après le référendum qui a décidé du Brexit, en juin 2016, M^{me} May n'a toujours pas décidé quel type de relation douanière elle souhaite avec l'UE. Son gouvernement est divisé entre les partisans d'un maintien dans une union douanière et d'un alignement réglementaire avec l'Europe, et les avocats d'une rupture nette qui rendrait possible la

négociation en solo d'accords de libre-échange qu'ils présentent comme miraculeux.

Début mai, elle a tenté en vain de rassembler les ministres des deux camps sur un compromis. Elle-même défend une formule alambiquée de « partenariat douanier » dans lequel le Royaume-Uni percevrait les droits de douane pour le compte de l'UE, mais verserait une ristourne lorsque les biens demeurent sur le sol britannique.

Cependant, les partisans d'un Brexit dur, comme le ministre des affaires étrangères Boris Johnson, s'opposent à cette solution qui empêcherait une politique autonome de libre-échange. Ils défendent une formule baptisée « facilitation maximale », qui dispenserait selon eux de contrôles douaniers grâce à des innovations technologiques (reconnaissance automatique des chargements) et un réseau d'opérateurs agréés.

Les modérés du gouvernement n'en veulent pas car elle recréerait entre les deux Irlandes des postes-frontières gardés, qui seraient autant de cibles pour les groupuscules terroristes nationalistes. En outre, elle coûterait aux entreprises 20 milliards de livres par an, selon Jon Thompson, le patron de l'administration fiscale, soit le double de l'actuelle contribution britannique au budget de l'UE.

« Pensée magique »

Le débat sur le Brexit s'est tant développé en vase clos à Londres qu'un détail semble avoir échappé au gouvernement britannique : Bruxelles qualifie la première solution de « pensée magique » et exclut la seconde. Le Royaume-Uni doit « s'abstenir de proposer

des modèles de coopération qui recréent à l'extérieur les avantages du système commun de régulation », a grincé Michel Barnier, le négociateur en chef de la Commission européenne, samedi 26 mai, à Lisbonne.

Le fudge de 2023 pourrait permettre à M^{me} May de donner l'impression qu'elle sort de l'impasse. Il consiste à maintenir le pays tout entier dans l'union douanière européenne en attendant la mise au point des technologies permettant la gestion d'une frontière dite « invisible », autrement dit 2023, selon les experts.

« Aucun premier ministre du Royaume-Uni ne peut accepter cela », avait tonné M^{me} May en mars quand les Vingt-Sept avaient publié un projet d'accord sur le Brexit. Pour éviter le retour de la frontière en Irlande, le texte prévoyait la création d'une « aire réglementaire commune » entre les deux parties de l'île. Inacceptable pour les extrémistes du Parti démocratique unioniste, qui fournit à M^{me} May l'appoint pour sa majorité à Westminster, car elle suppose des contrôles entre l'Irlande du Nord et la Grande-Bretagne.

Ce que la première ministre prône aujourd'hui déroge encore davantage à la promesse du Brexit de « reprendre le contrôle »,

**Theresa May
n'a toujours pas
décidé
quelle relation
douanière elle
souhaite avec l'UE**

puisqu'il s'agit de maintenir dans

l'union douanière non seulement l'Irlande du Nord mais tout le pays, ce qui règle la question irlandaise. Theresa May assure qu'il ne s'agit que d'une position temporaire de repli. Les partisans d'un Brexit dur, eux, flairent l'habillage d'un maintien illimité dans le giron de l'UE. Ils raillent l'acronyme du nouveau dispositif : « Customs and Regulation Alignment Period », soit CRAP (« connerie » en anglais).

A la BBC, dimanche 27 mai, Jacob Rees Mogg, le chef de file des députés europhobes, a mis en cause M^{me} May pour des « concessions à sens unique » et l'a enjoint d'adres-

ser un « ultimatum » aux Vingt-Sept avant de claquer la porte.

Mais la première ministre a entre les mains un sondage, qui semble inspirer son action, d'après lequel 48 % des Irlandais du Nord préfèrent rester dans l'UE en se réunifiant à la République irlandaise plutôt que rester dans le Royaume-Uni en cas de sortie de l'UE (45 %). Une autre enquête indique que 69 % des Nord-Irlandais souhaitent rester dans l'UE contre 56 % au moment du référendum sur le Brexit ; elle reflète aussi une hausse de l'aspiration à la réunification et de la crainte de violences si une frontière est recréée.

Alors que les europhobes considèrent le retour de la frontière irlandaise comme un non-problème monté en épingle par Bruxelles pour affaiblir Londres, M^{me} May semble désormais considérer qu'il faut l'éviter à tout prix. Au point de flouter sa principale « ligne rouge » dans la négociation du Brexit : la sortie du marché unique et de l'union douanière. ■

PHILIPPE BERNARD

Bruxelles exaspérée par les revirements

Les Européens appellent le Royaume-Uni à clarifier ses positions pour éviter une rupture brutale

BRUXELLES - bureau européen

Avec la crise politique en Italie ou les menaces de guerre commerciale entre l'UE et les États-Unis, on en oublierait presque la négociation du Brexit. Pourtant, elle ne va pas non plus très fort. A moins de dix mois du jour J du divorce, les Européens s'alarment, tant la discussion avec Londres a viré ces dernières se-

maines au dialogue de sourds.

Les plans britanniques pour la relation future avec l'Union ou pour éviter le retour d'une frontière avec la République d'Irlande, condition sine qua non de l'accord de divorce ? « Ils sont fantaisistes », a asséné, à bout de patience, un officiel européen en fin de semaine dernière, à l'issue de trois jours de discussions avec les Britanniques, manifestement inutiles. Les négoc-

iateurs n'ont pas non plus avancé sur des sujets tout aussi cruciaux comme la coopération future en matière de défense, de sécurité, de justice ou d'échange de données.

« Ces commentaires n'aident pas », a réagi Philip Hammond, le ministre britannique des finances,

le 25 mai, en marge d'une réunion avec ses homologues européens. « Nous sommes tout à fait conscients de la nécessité de faire des

progrès significatifs pour le conseil européen de juin. C'est pour cela que nous sommes là », a-t-il ajouté. « Une négociation ne peut pas être une partie de cache-cache, (...) le Royaume-Uni doit regarder la réalité du Brexit en face », a répondu à distance Michel Barnier, le négociateur en chef du Brexit pour l'UE, le lendemain. « Pour négocier de manière efficace, vous devez savoir ce que l'autre partie veut », a expli-

qué le Français depuis Lisbonne.

Deux conceptions différentes

Les Vingt-Sept et Londres avaient pourtant fait des progrès importants, début 2018, en s'entendant sur une période de transition de deux ans après le 29 mars 2019 – date du Brexit. Bruxelles avait même commencé à esquisser la « relation future » avec Londres, un accord de libre-échange doublé de partenariats dans la défense, la sécurité...

Mais la négociation bute sur deux conceptions différentes du Brexit. Pour les Européens, qui regrettent toujours le choix des Britanniques, il signifie que le Royaume-Uni va devenir un pays

tiers. Il n'aura plus à respecter la tutelle de la Cour de justice de l'Union, les quatre libertés de circulation liées au marché intérieur (personnes, biens, capitaux et services). Mais il n'aura plus non plus le droit d'intervenir dans les prises de décision de l'UE.

Au contraire, Londres exige d'être traité de manière spéciale après sa sortie, presque comme un Etat membre. A Bruxelles, cette position est assimilée à du déni: les Britanniques s'aperçoivent, dossier par dossier, qu'ils seront moins bien hors de l'UE que dedans, et du coup posent des conditions jugées inacceptables.

En témoigne la polémique sur Galileo: les Britanniques récla-

ment le maintien de l'accès à ce programme communautaire de radionavigation, destiné à rendre l'Europe indépendante du système américain GPS. Ils réclament même l'accès aux signaux satellites, ce qui leur donnerait le pouvoir exorbitant de les couper en cas d'urgence. Impossible pour Bruxelles: «Londres disposerait d'informations que même les Etats membres n'ont pas!», s'insurge un officiel européen. D'accord pour aménager un accès futur à Galileo, ajoute-t-on, mais dans un cadre légal spécifique, encore à construire avec Londres, celui des Etats tiers.

Le sujet irlandais reste tout aussi préoccupant: M^{me} May s'est engagée à proposer une solution con-

crète afin d'éviter tout retour d'une frontière physique entre l'Irlande du Nord et la République d'Irlande. Mais Bruxelles l'attend encore, des mois après avoir jugé irréaliste l'option «technologique» poussée par Londres, censée permettre la vérification des biens traversant la frontière sans postes frontières physiques.

Un nouveau cycle de discussions doit démarrer début juin. Si les blocages persistent, la perspective d'un accord final pour octobre, laissant le temps aux députés britanniques et au Parlement européen de le valider, s'éloigne. Et, inversement, le risque du «no deal» en mars 2019 augmente. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

Londres ne veut pas inciter Belfast à libéraliser l'IVG

Pour le Parti unioniste, allié de Theresa May, le référendum irlandais n'aura «pas d'impact»

LONDRES - correspondant

Le oui massif des Irlandais à la libéralisation de l'avortement, lors du référendum du 25 mai, a une conséquence imprévue: mettre en lumière le retard de l'Irlande du Nord, province du Royaume-Uni, en matière de libre choix des femmes. Mais il embarrasse Theresa May. La première ministre conservatrice britannique, qui se dit «féministe», ne veut pourtant pas que le Parlement de Londres débattenne de la question. Un tel débat la mettrait en porte-à-faux avec le Parti démocratique unioniste nord-irlandais (DUP), très hostile à l'IVG, mais dont les dix députés lui permettent d'atteindre la majorité, qu'elle avait perdue lors des législatives de 2017.

Le résultat du référendum en Irlande n'aura «pas d'impact» en Irlande du Nord, a assuré Arlene Foster, la chef du DUP, en esti-

mant que c'est à l'Assemblée de Belfast d'en débattre et en rappelant le credo *pro-life* – opposé à l'avortement – de son parti.

Dimanche, les appels s'étaient multipliés à l'adresse de Theresa May pour qu'elle prenne l'initiative de modifier la loi spécifique très restrictive en vigueur à Belfast. Alors que la Grande-Bretagne possède une des législations les plus libérales d'Europe, l'Irlande du Nord limite l'IVG aux cas où il existe un risque pour la vie de la femme ou un «risque

La première ministre a besoin, pour sa majorité, de l'appui des députés nord-irlandais du DUP, hostiles à l'IVG

permanent ou sérieux pour sa santé mentale ou physique».

Quelque 160 députés ont signé une lettre de la députée travailliste Stella Creasy appelant le gouvernement à légiférer pour le «droit au choix» en Irlande du Nord. L'initiative tient aussi de la manœuvre politique, car la question est censée être du ressort du gouvernement et de l'Assemblée régionale d'Irlande du Nord, suspendus depuis plus d'un an à cause du désaccord entre le DUP et le Sinn Féin (nationaliste), co-détenteur du pouvoir en vertu de l'accord de paix de 1998.

«Complice de la souffrance»

La pression sur M^{me} May est d'autant plus vive qu'elle émane aussi de ses propres rangs. Penny Mordaunt, ministre des femmes et de l'égalité, appelle au «*change-ment*» en Irlande du Nord. Sarah Wollaston, présidente (conservatrice) de la commission de la santé aux Communes, se dit favorable à une réforme législative, voire à un référendum si la voie parlemen-

taire n'est pas ouverte. «*La décentralisation n'est pas une justification au déni du droit des femmes, tonne Amnesty International. Si elle n'agit pas, Theresa May sera complice de la souffrance des femmes d'Irlande du Nord.*»

L'argument de la décentralisation mis en avant par Downing Street est en effet contesté. Le gouvernement vient de l'écartier en poursuivant l'examen de la «loi sur la sortie de l'UE» contre le gré de l'Assemblée écossaise. Celle-ci conteste les dispositions du texte prévoyant le rapatriement à Londres et non à Edimbourg de certaines prérogatives, notamment en matière de pêche.

La polémique souligne enfin le double discours du DUP, qui justifie un régime spécial pour l'Irlande du Nord en matière d'IVG, mais l'exclut au sujet du Brexit. ■

PH. B.